



FÉDÉRATION
HYGIÈNE &
ENTRETIEN
RESPONSABLE

SOBRIÉTÉ EAU

Bonnes pratiques

SECTEUR HYGIÈNE ET ENTRETIEN



À propos de FHER

FHER, la Fédération de l'Hygiène et de l'Entretien Responsable, représente en France les entreprises qui formulent, fabriquent et commercialisent les produits destinés à laver, nettoyer et entretenir le linge, la vaisselle et l'ensemble des surfaces que ce soit dans les foyers, dans les collectivités, les services de santé ou dans l'industrie. FHER réunit 124 entreprises et représente 80 % des entreprises du secteur, TPE, PME ou grands groupes de dimension internationale.

fher.org



Edito

L'eau, un enjeu vital pour notre secteur

Dans le secteur de l'hygiène et de l'entretien, la fabrication des produits représente une part importante de la consommation d'eau des sites de production.

Or l'eau est une ressource qui tend à se raréfier. La France est en effet confrontée de plus en plus fréquemment, et sur des zones de plus en plus étendues, à des épisodes de sécheresse. Une tendance qui s'accroît avec le changement climatique.

Le risque de pénurie d'eau est une menace bien réelle pour notre secteur. En période de sécheresse, des restrictions de prélèvement et de consommation d'eau peuvent être imposées aux industriels, faisant peser un risque sur le fonctionnement des chaînes de production. Les sites qui ont réduit leur prélèvement d'eau d'au moins 20% depuis 2018 et ceux qui utilisent au moins 20% d'eaux recyclées ne sont pas concernés par ces restrictions.

Cette incitation à la sobriété est une invitation à nous préparer, nous adapter à cette nouvelle donne, repenser nos process, nos activités, nos produits. La fin de l'abondance nécessite d'anticiper et de s'organiser afin d'assurer la pérennité de nos activités malgré le risque de pénurie d'eau.

Pour vous aider à relever ce nouveau défi, les membres du groupe de travail eau de FHER ont réalisé cet ouvrage où vous trouverez l'ensemble des outils et informations pratiques nécessaires à la mise en place de votre démarche de sobriété. Ce recueil met aussi en lumière des retours d'expérience et bonnes pratiques des entreprises de notre secteur pour optimiser leurs consommations grâce aux 3R : la réduction, la réutilisation et le recyclage.

Des exemples inspirants et des résultats très encourageants qui illustrent la prise de conscience de notre secteur face au défi climatique et sa volonté de progresser et de s'adapter.

Bonne lecture !

Sébastien Bossard, Président de FHER

sommaire



1
Enjeux et
contexte
p 6



2
Gestion de la
sécheresse
p 14



3
Gérer l'eau en
entreprise
p 20



4
Bonnes pratiques
d'entreprises
p 30



L'eau, ressource indispensable à l'humanité et à toute forme de vie est un bien commun fondamental impacté de façon importante et visible par l'évolution du climat.

Afin d'améliorer la réponse aux épisodes de sécheresse qui se sont répétés ces dernières années, le gouvernement a publié un plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau au printemps 2023, incitant l'ensemble des acteurs à réduire de 10% les prélèvements d'eau d'ici 2030. Chaque filière économique a été invitée à se doter d'un plan de sobriété hydrique pour contribuer à l'atteinte de cet objectif.

1

Enjeux et contexte

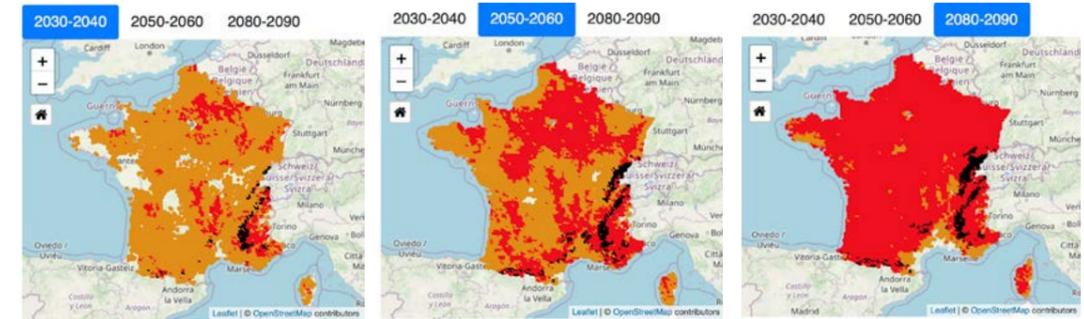
- 1.1** L'eau premier marqueur du changement climatique
- 1.2** Plan eau, 53 mesures pour une gestion résiliente et concertée de la ressource
- 1.3** Plan de sobriété hydrique de la filière Chimie matériaux

1.1 L'eau premier marqueur du changement climatique

Sécheresses, inondations, entre le trop peu et le beaucoup trop, la ressource en eau manque ou sa qualité se détériore au point de questionner tous les usages, de ceux qui sont fondamentaux pour survivre, à ceux qui sont devenus indispensables pour bien vivre : alimentation, hygiène, agriculture, industrie, loisirs, etc.

Ainsi, l'année 2022 a été marquée par une sécheresse prolongée, intense et géographiquement étendue. Au cours de l'été, 93 départements ont connu des mesures de restriction d'eau et plus de 1000 communes ont été soumises à une rupture en eau potable.

Le début de l'année 2023 a été marqué par une sécheresse hivernale avec 32 jours sans précipitations, retardant le remplissage des nappes phréatiques et impactant les ressources en eau disponibles. Situation qui s'est renversée au cours de l'automne-hiver 2023-2024 dans le Nord et le Pas-de-Calais, confrontés à des crues historiques.

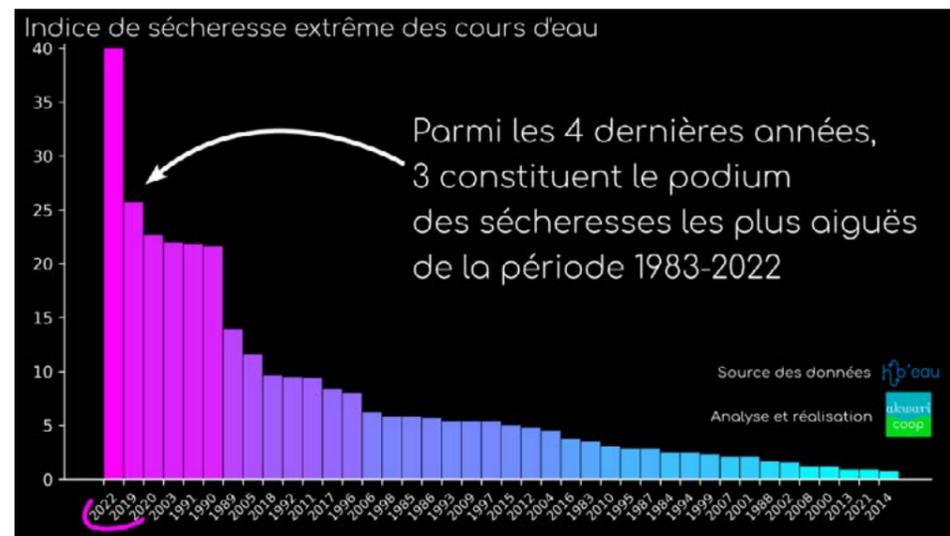


- Alerte : limitations du droit d'utiliser l'eau.
- Crise : les sols sont extrêmement secs. Presque toute l'agriculture, l'industrie et les citoyens n'ont plus le droit d'utiliser l'eau en dehors des usages prioritaires (eau potable, hôpitaux, etc.). Forêts et rivières sont durablement impactées.
- Risques de pénuries en eau (dont potable) : plus de 10% des communes du territoire risquent des ruptures de l'alimentation en eau potable durant plusieurs semaines/mois. En plus de sols extrêmement secs.

Source : *Sécheresses : ne pas être pris par surprise | À quel point allons-nous manquer d'eau en France ? (secheresses.fr)*

En raison du changement climatique, ces épisodes de sécheresse vont se multiplier, avec des conséquences de plus en plus importantes sur la disponibilité et la qualité de la ressource. Au plan mondial, les Nations-Unies alertent sur la crise systémique de l'eau estimant que la demande en eau douce dépassera l'offre de 40 % d'ici 2030¹. L'organisation internationale

plaide pour des changements profonds dans les modes de gouvernance et la réglementation et rappelle : « le cycle de l'eau est l'un des éléments essentiels de toute vie sur Terre et d'une économie juste, durable et résiliente. Il s'agit d'un bien commun mondial qui relie les 17 objectifs de développement durable (ODD) ».



Source : *Suivi de l'intensité des sécheresses hydrologiques (débits des cours d'eau) sur la période 1983-2022 - data.gouv.fr*



¹ Options for Decoupling Economic Growth from Water Use and Water Pollution

1.2 Plan eau, 53 mesures pour une gestion résiliente et concertée de la ressource

Afin d'améliorer la réponse aux épisodes de sécheresse répétés, le gouvernement a publié un plan d'action² pour une gestion résiliente et concertée de l'eau au printemps 2023. Les 53 mesures du plan concernent l'ensemble des acteurs et visent à répondre à trois enjeux majeurs : sobriété des usages, qualité et disponibilité de la ressource. En mars 2024, le gouvernement tire un premier bilan de ce plan et annonce que 100% des mesures sont engagées³. L'infographie ci-dessous reprend les mesures concernant l'industrie.



Plan Eau - mesures concernant l'industrie

Economiser l'eau pour tous les acteurs : - 10% d'eau prélevée d'ici 2030

Dès 2023

- Pour toutes les filières économiques : établir un plan de sobriété eau pour contribuer à l'atteinte de cet objectif
- Pour les industries : accompagnement d'au moins 50 sites industriels avec le plus fort potentiel de réduction
- Pour tous : une campagne de communication sera lancée pour inciter tous les acteurs à la sobriété.

Piloter la ressource en mesurant mieux les volumes prélevés

Dès 2024

- L'encadrement des petits prélèvements sera renforcé, en abaissant le seuil des forages domestiques, tout en simplifiant la procédure de déclaration.

2024 / 2027

- Obligation d'installer des compteurs avec télé-transmission des volumes

Mieux planifier : déclinier l'objectif territoire par territoire

2023 / 2027

- Des plans d'adaptation préciseront dans chaque grand bassin versant la trajectoire de réduction des prélèvements
- Des objectifs chiffrés de réduction des prélèvements seront définis dans les documents de gestion de l'eau
- Il sera progressivement mis fin aux autorisations de prélèvement au-delà de ce qui est soutenable dans les bassins versants dits en déséquilibre.

Massifier la valorisation des eaux non conventionnelles

Dès 2023

- Les freins réglementaires à la valorisation des eaux non conventionnelles seront levés dans l'industrie agro-alimentaire, dans d'autres secteurs industriels et pour certains usages domestiques.
- L'accompagnement des porteurs de projets de réutilisation des eaux usées traitées sera structuré autour d'un guichet unique pour le dépôt des dossiers et d'un accompagnement de France Expérimentation pour les dossiers innovants rencontrant des blocages réglementaires.

Assurer une tarification et un niveau de financement adéquats

2023

- La mise en place par les collectivités d'une politique tarifaire adaptée aux enjeux des territoires sera facilitée.

Dès 2024

- Les moyens des Agences de l'eau seront rehaussés de 475M€/an pour accompagner la mise en œuvre du Plan en rééquilibrant les financements.

Dès 2025

- Le plafond de dépenses des agences de l'eau sera supprimé dès le prochain programme d'intervention.

Mieux informer, prévenir les situations de tension

Avant l'été 2023

- Le guide national des restrictions sécheresse sera mis à jour pour une meilleure efficacité et adaptation des mesures au plus près des réalités du terrain.

Été 2023

- Un outil simple d'accès et d'utilisation sera déployé afin que chacun puisse connaître les restrictions en fonction de sa géolocalisation et de sa catégorie d'usager, et les éco-gestes recommandés au regard de la situation locale.

2024

- L'empreinte eau sera intégrée dans l'affichage environnemental.

² Plan Eau, Mars 2023

³ Plan eau, 1 an après, Mars 2024

1.3 Plan de sobriété hydrique de la filière Chimie matériaux

Avec 1,3 milliards de m³ d'eau prélevés par an, la filière Chimie-Matériaux représente la moitié des prélèvements à usage industriel. Le secteur se mobilise depuis de nombreuses années pour réduire son impact et les actions mises en place ont contribué à la réduction de 30% des prélèvements depuis 20 ans.

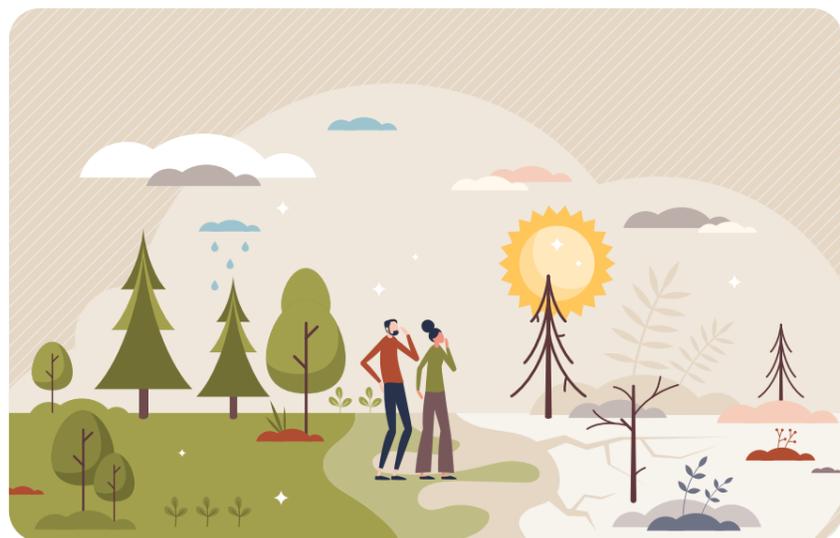
Pour aller plus loin, de nouveaux outils et un accompagnement renforcé sont nécessaires. Ainsi, la filière soutient particulièrement les propositions suivantes du plan Eau du gouvernement :

- Une évolution de la réglementation visant à faciliter la réutilisation de l'eau
- L'accompagnement des sites avec le plus fort potentiel de réduction de manière à accélérer les mesures d'efficacité hydrique au sein des installations
- La diffusion d'un outil d'alerte, afin que l'ensemble des utilisateurs puissent anticiper d'éventuelles situations critiques.



- + En réponse au plan Eau du gouvernement, la filière Chimie et Matériaux s'est mobilisée et a présenté en décembre 2023 son plan de sobriété hydrique articulé autour des actions suivantes :
 - Progresser dans la cartographie de consommations d'eau des sites et mettre en place des indicateurs de suivi sur le prélèvement, la consommation et la réutilisation
 - Poursuivre le plan d'accompagnement des acteurs de la filière en déployant l'outil d'autodiagnostic et le guide des bonnes pratiques développés par France Chimie (avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie) et en s'appuyant sur les travaux initiés par les autres fédérations
 - Renforcer les actions d'information et de sensibilisation des entreprises au travers de journées d'échange en région en coordination avec le CSF Eau
 - Promouvoir une évolution du cadre réglementaire pour une réutilisation renforcée des eaux usées traitées et des eaux de pluie et accompagner sa mise en œuvre
 - Veiller à la meilleure utilisation des aides des Agences de l'eau et envisager, si nécessaire, le renforcement de l'accompagnement financier proposé aux entreprises.





Pour gérer les situations de pénurie d'eau liées à la sécheresse, les pouvoirs publics ont mis en place un dispositif graduel visant à assurer, dans le respect des équilibres naturels, les usages prioritaires de santé, sécurité civile et d'approvisionnement en eau potable.

2

Gestion de la sécheresse

- 2.1 Cas général
- 2.2 Cas des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
- 2.3 Se tenir informé

2.1 Gestion des situations de crise

En situation de sécheresse, des mesures de restriction d'eau graduelles et temporaires sont déclenchées par les préfets de département en fonction de quatre niveaux de gravité⁴ : Vigilance, Alerte, Alerte renforcée, Crise.

Dans chaque département, un arrêté-cadre préfectoral identifie la ou les zones d'alerte⁵ et indique :

- Les conditions de déclenchement des mesures de restriction en identifiant les points de surveillance et les indicateurs relatifs à l'état de la ressource en eau
- Les mesures de restriction temporaires des usages de l'eau associées aux niveaux de

gravité pour chaque usage (voir tableau ci-dessous)

- Les conditions permettant d'obtenir, à titre exceptionnel, une adaptation des mesures de restriction sur demande.

Dès lors que le ou les préfets constatent que les conditions de franchissement d'un niveau de gravité sont remplies, un arrêté de restriction temporaire des usages est pris, entraînant la mise en œuvre des mesures dans un délai de 5 jours ouvrés maximum.

Le tableau suivant établit les mesures de restriction par usage mises en œuvre en fonction de la gravité de la situation.

Tableau de restriction des usages⁶

	ALERTE	ALERTE RENFORCÉE	CRISE
Arrosage			
Pelouses, massifs fleuris, espaces verts	⊘ Entre 9H et 19H et réduction des prélèvements de 20%	⊘ Sauf arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 1 an pour lesquels s'applique l'interdiction d'arroser de 9H à 19H	⊘
Jardins potagers	⊘ Entre 8h à 20h et réduction des prélèvements de 20 %	⊘ Entre 8h à 20h et réduction des prélèvements de 40 %	⊘ Entre 8h à 20h et réduction des prélèvements de 50 %
Lavage de véhicules automobiles, engins véhiculés et bateaux			
• Particulier	⊘	⊘	⊘
• Professionnelles	⊘	⊘	⊘
	Sauf avec du matériel haute pression et un système de recyclage de l'eau	Sauf avec du matériel haute pression et un système de recyclage de l'eau	Sauf avec du matériel haute pression et un système de recyclage de l'eau
Piscines et spas privés	⊘ de remplissage Sauf remise à niveau et premier remplissage si le chantier avait débuté avant les premières restrictions	⊘ de remplissage Sauf remise à niveau et premier remplissage si le chantier avait débuté avant les premières restrictions	⊘
Fontaines	⊘ Sauf fontaines en circuit fermé	⊘ Sauf fontaines en circuit fermé	⊘ Sauf fontaines en circuit fermé

Des adaptations sont possibles en fonction de la situation environnementale et économique locale. Pour en savoir plus : consultez les autorités locales.

⁴ Articles R 211-66 et suivants du Code de l'environnement

⁵ Une zone d'alerte est une unité hydrologique ou hydrogéologique cohérente pour laquelle l'administration est susceptible de prescrire des mesures de restriction

⁶ Le tableau complet peut être consulté p. 19 du Guide circulaire de mise en œuvre des mesures de restriction des usages de l'eau en période de sécheresse

2.2 Cas des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Pour les Installations Classées pour la Protection de l'environnement, le dispositif comprend deux niveaux.

- **L'arrêté préfectoral du site** qui encadre les prélèvements d'eau à usage industriel et peut prévoir des mesures spécifiques en cas de sécheresse.

- **L'arrêté du 30 juin 2023 pour les ICPE soumises à autorisation ou enregistrement** dont le prélèvement d'eau total annuel est supérieur à 10 000 mètres cubes. Les installations concernées sont soumises à des mesures de réduction du prélèvement d'eau de 5 % à 25 % en période de sécheresse, en fonction de la gravité de la situation.

Ne sont pas soumises à ces restrictions :

- Les installations nécessaires à certaines activités (le secteur de la Détergence n'en fait pas partie)
- Les exploitants des établissements ayant réduit leur prélèvement d'eau d'au moins 20 % depuis le 1^{er} janvier 2018
- Les exploitants des établissements utilisant au moins 20 % d'eaux réutilisées par rapport à leur prélèvement d'eau
- Les exploitants des établissements nouvellement autorisés ou enregistrés depuis le 1^{er} janvier 2023.

! Dans certains cas, ces restrictions peuvent conduire à l'arrêt des chaînes de production.

Le Préfet peut adapter les dispositions de l'arrêté aux circonstances locales (économiques et environnementales) en fixant des objectifs de réduction différents ou en modifiant la liste des installations, des exploitants ou des pourcentages de réduction.

➔ **Pour en savoir plus, prenez contact avec le Préfet de votre Département**



Source image : Sécheresse : comment s'informer ? - Portail de la biodiversité en Centre-Val de Loire (biodiversite-centrevaldeloire.fr)

2.3 Se tenir informé



VigiEau présente les mesures de suspension ou de limitation prises par les Préfets à partir des données fournies par les services départementaux de l'État.



Vigilance Météo-France est conçue pour informer les citoyens et les pouvoirs publics en cas de phénomènes météorologiques dangereux.



Le site Onde (Observatoire national des étiages) présente les données d'étiage des cours d'eau sur l'ensemble de la métropole.



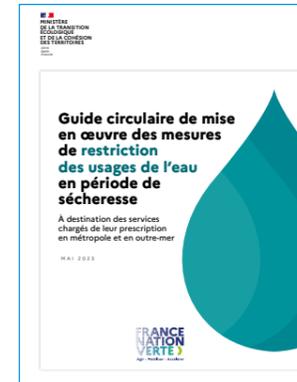
Bulletins de situation hydrologique | Eaufrance

Tous les mois, un bulletin de situation hydrologique présente l'évolution des ressources en eau. Il décrit la situation quantitative des milieux aquatiques (pluies efficaces, débits des cours d'eau, niveau des nappes d'eau souterraine, état de remplissage des barrages-réservoirs) et fournit une information synthétique sur les arrêtés préfectoraux pris pour limiter les usages de l'eau durant la période d'étiage.



Le site **ADES** indique le niveau des eaux souterraines (nappes phréatiques et profondes)

Pour aller plus loin



Ce guide publié en mai 2023 présente les orientations à suivre concernant le dispositif de gestion de la sécheresse afin d'optimiser l'organisation de la gestion de la crise et les situations de pénurie.



Mémo pratique sur les prélèvements d'eau : réglementation, volumes, usages, Décembre 2023

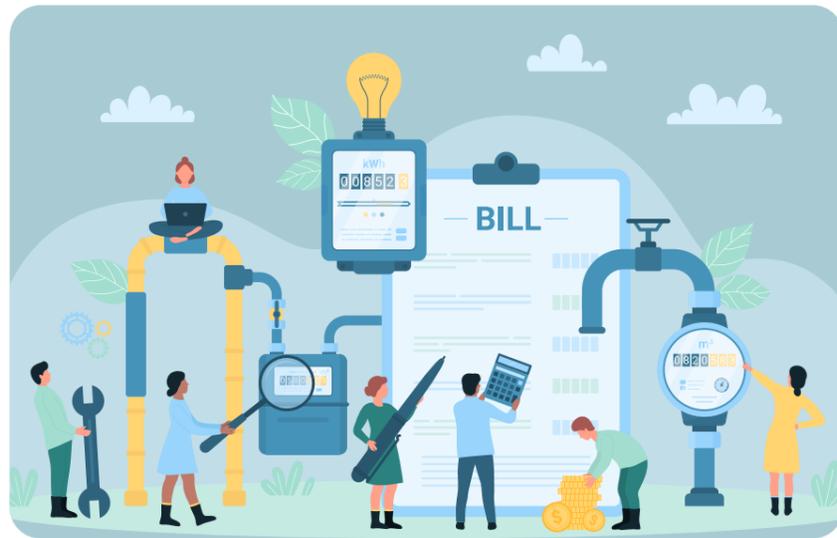
+ Liens utiles

La sécheresse | Eaufrance

Sécheresse : à quoi s'attendre et comment s'adapter ? | Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique (adaptation-changement-climatique.gouv.fr)

Ressource en eau, sécheresses et changement climatique | Météo-France (meteofrance.com)

Actualités météo | Sécheresse : février 2023 parmi les mois les plus secs en France ? 16/02/2023 (meteo-paris.com)



Dans le secteur de l'hygiène et de l'entretien, l'eau est une ressource stratégique car indispensable à la fabrication des produits.

Dans un contexte où les sécheresses deviennent à la fois plus fréquentes, plus sévères et plus longues, il est indispensable de repenser la gestion de l'eau au sein des sites en mettant en place une démarche de sobriété hydrique.

3

Gérer l'eau en entreprise

- 3.1** Les usages de l'eau
- 3.2** L'économie circulaire appliquée à la gestion de l'eau
- 3.3** Les outils au service des entreprises

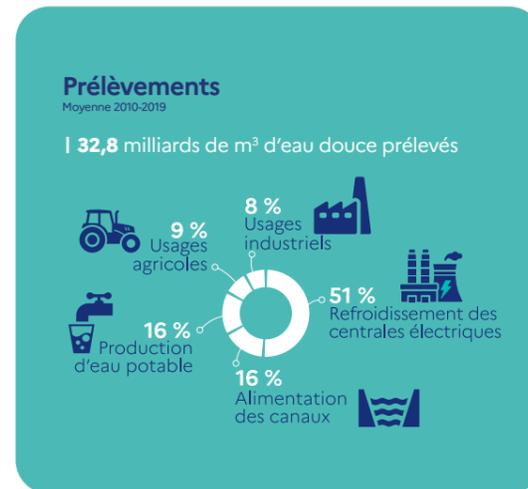
3.1 Les usages de l'eau

Les prélèvements

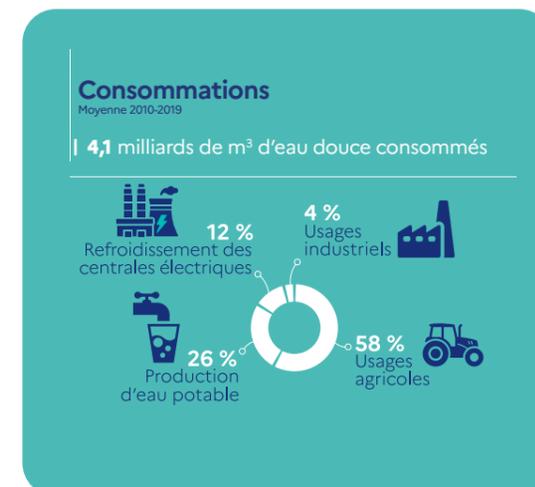
Les prélèvements correspondent à l'eau douce extraite des eaux souterraines et des eaux de surface pour les besoins des activités humaines.

En France, environ 33 milliards de m³ d'eau sont prélevés en moyenne chaque année, dont 8% pour des usages industriels.

Le secteur de la Chimie prélève environ 1,3 milliards de m³ d'eau par an⁷, majoritairement, pour le refroidissement des installations et des masses réactionnelles, également, pour le lavage des unités et, plus minoritairement, pour produire de la vapeur ou pour une utilisation dans certains process en tant que matière première.



La consommation



La consommation d'eau ou prélèvements nets correspond à la partie de l'eau prélevée et non restituée aux milieux aquatiques : il s'agit principalement de l'eau évaporée ou incorporée dans le sol, les plantes ou les produits. La consommation est estimée à 4,1 milliards de m³ par an, dont 4 % pour les usages industriels.

Source des illustrations : Dossier de presse - 30 mars 2023, Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau (ecologie.gouv.fr)

⁷ Source : Plan de Sobriété Hydrique de la filière Chimie et Matériaux, décembre 2023



Dans le secteur de l'hygiène et de l'entretien, l'eau est utilisée pour

- Le nettoyage
- Le rinçage
- Le refroidissement ou la chaleur
- Les tests de produits
- Le principal poste de consommation est la fabrication des produits qui représente jusqu'à 98% de la consommation d'eau sur les sites de production.

Ainsi, des restrictions d'utilisation d'eau importantes et durables affecteraient les chaînes de production de produits d'hygiène, d'entretien et de désinfection, produits de première nécessité, indispensables à l'hygiène et la salubrité publique de la Nation.

Ces produits devraient alors être fabriqués ailleurs en Europe ou hors Europe puis importés, ce qui alourdirait considérablement leur bilan carbone et leur coût.



Ligne de fabrication de produits d'entretien Werner & Mertz

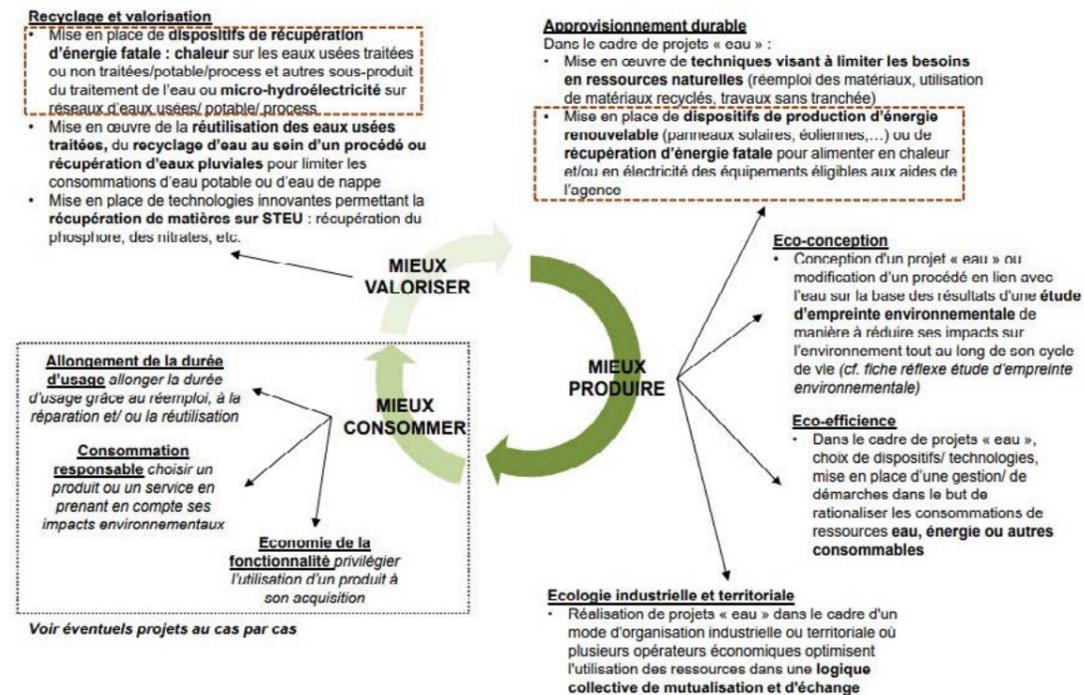
3.2 L'économie circulaire appliquée à l'eau

Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau et de risques croissants de pénuries d'eau en période de sécheresse, l'élaboration d'un diagnostic puis la mise en place d'un plan de sobriété hydrique est une nécessité pour toutes les entreprises.

Ce plan s'appuie sur une démarche d'économie circulaire fondée sur les **3R** et vise en premier lieu à **réduire** la consommation, en second lieu à **réutiliser** l'eau de façon optimale et enfin à la **recycler**.

Dans les entreprises où l'eau est indispensable, notamment parce qu'elle est l'un des principaux ingrédients des produits fabriqués, une telle démarche permet de sécuriser la continuité des opérations et d'éviter toute baisse de cadence ou arrêt de production par manque d'eau. Elle peut même permettre de retrouver des capacités pour poursuivre les projets de développement industriel sans consommer davantage d'eau.

La démarche d'économie circulaire appliquée au domaine de l'eau



Source : Association Départementale des Maires de la Meuse

-25%

Démarche globale de gestion de l'eau

Sur les sites de l'entreprise **KERSIA**, en Bretagne, la mise en place d'une démarche globale de gestion de l'eau s'est traduite par une réduction globale des consommations en eau issue du réseau de 25% en 5 ans alors que dans le même temps la production a significativement augmenté.

Piloter, optimiser, améliorer

L'entreprise **ACTION PIN**, située à Castets dans les Landes est certifiée ISO 9001 (management de la qualité), ISO 14001 (management environnemental), ISO 45 001 (santé et sécurité au travail) et B CORP (référentiel RSE).



L'entreprise pilote et optimise ses consommations ainsi que la qualité de ses rejets. Elle suit ses consommations d'eau à la semaine et réalise un reporting mensuel et trimestriel.

Une baisse significative du ratio tonnage eaux de process / tonnage conditionné est observé depuis 2018, passant de 0.70 à 0.52 en 2023, l'objectif étant d'atteindre 0.50.

Pour réduire ses consommations, l'entreprise agit sur ses protocoles de nettoyage et de rinçage : elle optimise la planification et l'ordonnancement des ordres de fabrication pour éviter des lavages supplémentaires. Afin de réduire le nombre de lavage, une ligne spécifique est dédiée à chaque type de conditionnement. Les eaux de lavages

des produits biocides sont réutilisées. Des travaux sont en cours sur la concentration des détergents, afin de consommer moins d'eau, moins d'emballages, de réduire le transport et par conséquent les émissions de CO₂.

Les eaux pluviales (EPL) et les eaux résiduares chimiques (ERC) sont collectées dans deux bassins séparés. Des analyses sont effectuées sur les ERC et, suivant les résultats, elles peuvent être transférées soit dans le bassin des eaux pluviales et ensuite relevées par pompage dans un bassin de sécurité de la maison mère Dérivés Résiniques Terpeniques (DRT) pour analyse et traitement, soit relevées dans un stockeur spécifique et traitées par la station d'épuration de DRT.

Source image : Accueil - Action Pin - produits eco-responsables nettoyants, désinfectants, dégraissants, odorisants - Le Vrai Professionnel, Saniterpen animaux, Hélioterpen agriculture - Landes (action-pin.fr)

Les économies d'eau, au top des priorités

COLAGATE-PALMOLIVE s'est doté d'un programme ambitieux en matière de RSE pour la période 2020-2025. Les économies d'eau font partie du top 5 des priorités du groupe. Priorité qui se décline très concrètement dans l'usine de Compiègne, dans l'Oise, qui produit pour la France, et pour une partie de l'Europe, la majorité des produits ménagers pour les marques Soupline®, Ajax® et Paic®, ainsi que plusieurs marques de produits d'hygiène corporelle.

La France étant en zone de stress hydrique important, les équipes de Compiègne travaillent sur la réduction des consommations d'eau dans l'usine. La consommation a ainsi été réduite de 26% par rapport à 2010, notamment grâce à l'optimisation du rendement du traitement de l'eau : l'eau utilisée pour le nettoyage des cuves est réutilisée, après traitement, pour la fabrication des produits.



L'eau, au cœur de la stratégie environnementale

L'eau potable constitue un ingrédient essentiel dans la fabrication des produits d'entretien. C'est pourquoi la gestion de l'eau est au cœur de la stratégie environnementale du groupe **WERNER & MERTZ** :

- Depuis 2012, dans le cadre du système de gestion environnementale des sites de production certifié ISO 14 001 et EMAS, la gestion de l'eau constitue un point d'attention particulier tout au long du processus de fabrication des produits
- Depuis 2013, la démarche d'éco-conception circulaire des produits selon le référentiel Cradle to Cradle® comprend une évaluation détaillée sur 5 axes, dont la gestion de l'eau tout au long de la chaîne de production et du cycle de vie du produit. Le concept Cradle to Cradle® « du berceau au berceau » est basé sur la circularité et considère notamment que tout est ressource.

De lourds investissements et une réflexion globale ont été réalisés pour réguler la consommation d'eau, éviter la pollution et préserver la ressource.

Les principes de Cradle to Cradle® Exploiter - Fabriquer - Réutiliser



+ Pour aller plus loin : réduire son empreinte eau

« L'empreinte eau » est un indicateur de l'usage direct ou indirect de l'eau par le producteur ou le consommateur, mise au point pour l'UNESCO en 2002. L'empreinte eau est le volume total d'eau virtuelle utilisé pour produire un produit ou un service : il s'agit de l'eau utilisée pour produire des biens à un endroit et consommée « virtuellement » dans un autre espace, d'où l'appellation « eau virtuelle ».

Il s'agit d'un indicateur de l'usage direct ou indirect de l'eau par le producteur ou le consommateur. La mise au point de cet indicateur a conduit à la création en 2008 du Water Footprint Network, une organisation composée d'un réseau de partenaires chargés de promouvoir ce concept et de développer des outils de mesure pour encourager une utilisation durable de l'eau.

3.3 Les outils au service des entreprises



Outil d'auto-diagnostic et Guide de bonnes pratiques des industries de la chimie (Consulter [France CHIMIE](#) ou [FHER](#))



Guide de sensibilisation aux nouveaux enjeux associés à l'eau



Un guide destiné au secteur de la cosmétique pour s'inscrire anticiper les futures obligations législatives et réglementaires – janvier 2024



Bilan réalisé par le Ministère de l'Écologie un an après le lancement du plan Eau



Questions thématiques et bonnes pratiques pour une gestion responsable de l'eau – CCI Hauts-de-France – 2024



Guide réalisé par la Préfecture du Morbihan en partenariat avec les acteurs locaux dans le cadre du projet ECOD'O – 2020



Guide d'appropriation des questions de l'eau dans l'industrie réalisé par le CSF Eau – Avril 2024



Ce chapitre est consacré aux bonnes pratiques mises en place par les entreprises du secteur de l'hygiène et de l'entretien illustrant chaque étape d'une démarche circulaire appliquée à l'eau.

4

Bonnes pratiques pour optimiser la gestion de l'eau en entreprise

- 4.1 Connaître, mesurer, suivre
- 4.2 Réduire la consommation d'eau en optimisant les process
- 4.3 Récupérer et Réutiliser
- 4.4 Recycler
- 4.5 Recherche et innovation
- 4.6 Communication et sensibilisation

4.1 Connaître, mesurer, suivre

Première étape d'une démarche d'optimisation des consommations d'eau en entreprise : réaliser un diagnostic avec l'appui d'un expert ou à l'aide des outils ci-dessous pour faire le point sur ses consommations et ses usages :

- Cartographier les points de prélèvements, les points de rejets, les réseaux, les points de mesures
- Réaliser un bilan hydrique (consommations / rejets) quantitatif et qualitatif décrivant les usages
- Identifier les éventuelles fuites.

Ce bilan permettra d'identifier et de prioriser les actions à mettre en place.



Etude de réduction des consommations

Sur son usine située à Rosproden dans le Finistère, **Mc BRIDE** travaille sur ses consommations d'eau depuis plusieurs années. L'entreprise a commencé par l'identification de fuites éventuelles sur ses réseaux et process puis a réalisé une étude de réduction des consommations en eau et de réutilisation des eaux pluviales qui a permis d'identifier plusieurs pistes d'optimisation, dont la mise en place de compteurs intermédiaires et de points de mesure sur les principaux postes de consommation. Depuis 2019, les actions menées et les bonnes pratiques quotidiennes de chacun des salariés ont permis d'améliorer de près de 20% l'efficacité d'utilisation de l'eau (nombre de m³ consommés pour 1000 UVC produites).



Evaluation détaillée des risques

L'eau est essentielle à la fabrication et à l'utilisation de nombreux produits de **P&G**. Sa responsabilité d'agir commence donc dans ses propres opérations.

Face au stress hydrique qui augmente continuellement, P&G a mené une évaluation détaillée des risques liés à l'eau avec des partenaires experts du World Resources Institute (WRI), du Fonds mondial pour la nature (WWF) et de la Gestion des ressources environnementales (ERM).

Ce processus d'évaluation à trois niveaux a permis d'analyser plus de 130 installations et d'en identifier 33 situées dans des zones exposées à un risque élevé lié à l'eau (« niveau 3 »). Membre de l'Alliance pour la gestion de l'eau (Alliance for Water Stewardship), P&G est engagé dans la protection des ressources en eau. P&G demande à tous ses sites situés dans des zones à fort stress hydrique d'analyser leurs bassins hydrographiques locaux, de créer des plans d'action et de relever les principaux défis ayant un impact sur les opérations et sur les communautés locales voisines. L'entreprise a déjà accompli des progrès significatifs pour rendre ses installations et usines de fabrication plus économes en eau. En 2021, l'entreprise a déjà réduit de 25 % sa consommation en eau par rapport à 2010.

+ Financer vos projets

En France, les ressources en eau font l'objet d'une gestion intégrée par bassin hydrographique confiée aux six Agences de l'eau.

Les Agences de l'eau ont pour mission la gestion et la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques. Elles

apportent des aides financières aux entreprises pour leurs projets sur l'eau par des leviers d'actions facilement mobilisables : subventions, avances remboursables, appels à projets. Pensez à contacter votre Agence de bassin en amont du lancement de vos projets.

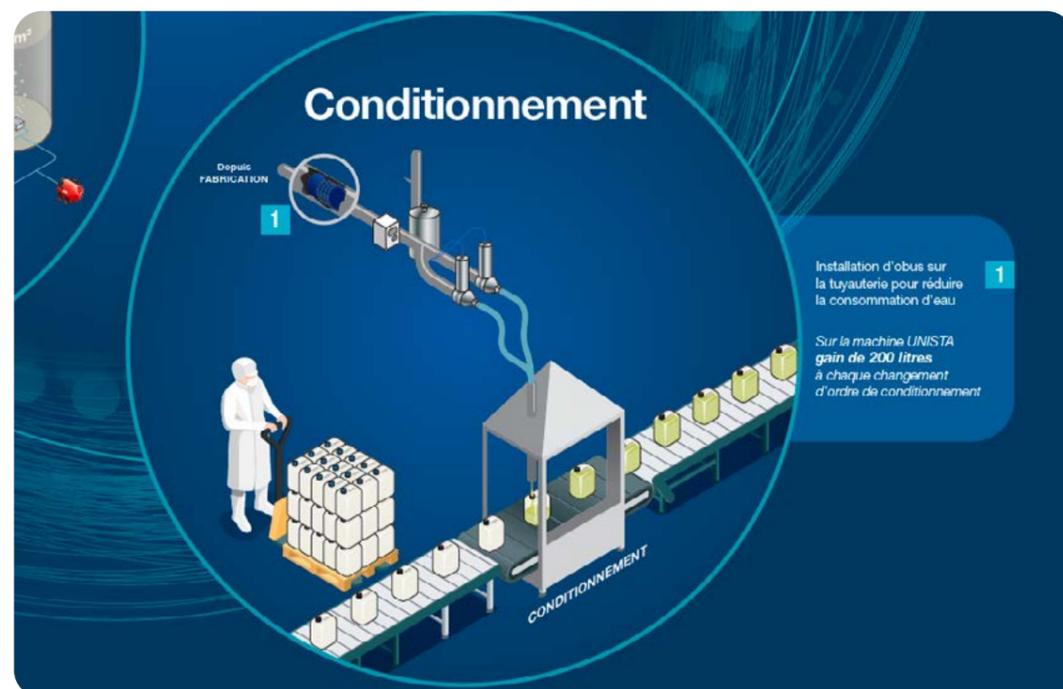
4.2 Réduire la consommation d'eau en optimisant les process

L'analyse détaillée des postes de consommation permet d'identifier des actions d'économies et d'optimisation des consommations d'eau sur l'ensemble du process industriel. Nous vous présentons ci-dessous plusieurs exemples de bonnes pratiques déployées par les entreprises du secteur de l'hygiène et de l'entretien.

Mise en place d'obus de nettoyage

L'usine d'**HYDRACHIM** à Plélan-le-Grand en Ille-et-Vilaine fabrique et conditionne des produits désinfectants et nettoyants pour les marchés de la collectivité, de l'élevage et de l'industrie. À la fin de chaque conditionnement, la tuyauterie contient des volumes résiduels de produits qui sont perdus et rendent indispensables des cycles de nettoyage pour garantir la qualité des productions. Le nettoyage entraîne une consommation d'eau et des rejets de produits dans les eaux usées industrielles.

Les lignes de transfert ont été équipées d'obus de nettoyage afin de racler la matière restante dans les tuyauteries reliant les cuves tampons aux lignes de conditionnement. La mise en place des obus a été finalisée fin 2022 et a permis de réduire les volumes nécessaires à l'amorçage des lignes de conditionnement. En fonction des lignes, une économie d'eau de 25 à 200 litres par ordonnancement a été obtenue. Ce système a également permis de réduire les pertes de production de 145 à 160 litres à chaque changement de produit conditionné. En considérant environ 950 changements de produits conditionnés sur les lignes concernées, cela représente 137 t de produits finis économisés par an, tonnage qui n'est plus renvoyé vers la station d'épuration.



Hydrachim : Obus de nettoyage

Inspection de la cuve de sprinklage sans vidange



L'inspection quinquennale de la cuve du système de sprinklage de l'usine **MC BRIDE** à Rosporden dans le Finistère impliquait de la vider entièrement. 800 m³ d'eau étaient ainsi déversés dans le réseau d'eaux pluviales. Depuis 2023, des scaphandriers réalisent cette inspection quinquennale, ce qui évite de la vidanger. Cette intervention coûte environ 2300 € de plus qu'en procédant à une inspection sur cuve vide, mais pondérée par le non-remplissage de 830 m³ après intervention, la vérification pas les plongeurs ne représente que 950€ de surcoût.

5000 m³/mois

Refroidissement en circuit fermé

Le groupe **HENKEL** s'est fixé comme objectif de réduire de 35% la consommation d'eau par tonne de produit d'ici 2025 et a l'ambition de mettre en place d'ici 2030 une utilisation circulaire de l'eau sur ses principaux sites de production. Sur le site de production de Vienne, en Autriche, l'eau de refroidissement qui provenait d'un puit a été remplacée par un système de refroidissement central en circuit fermé. Cette initiative permet d'économiser 5 000 m³ d'eau douce par mois.



4.3 Récupérer et Réutiliser

Encourager une gestion circulaire de l'eau grâce, notamment, à la valorisation des eaux non conventionnelles est l'une des mesures du Plan Eau pour faire face à la raréfaction de la ressource, tout en garantissant la sécurité sanitaire. Un décret d'août 2023 simplifie les procédures d'utilisation de ces eaux (décret REUT).

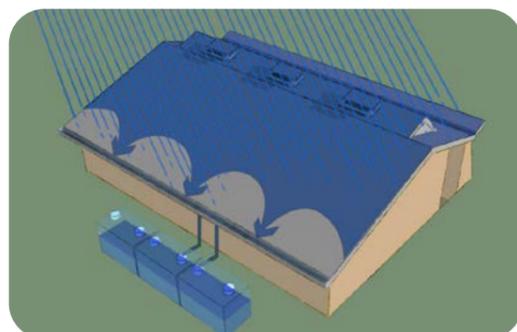
! Point réglementation : réutilisation des eaux de pluie et eaux usées traitées

- Dans les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, les usages des eaux de pluie et des eaux traitées sont règlementés par l'arrêté préfectoral encadrant le fonctionnement de l'installation.
- Dans les autres entreprises, l'utilisation des eaux de pluie est possible sans procédure d'autorisation pour les usages non domestiques. L'utilisation des eaux usées traitées peut être autorisée selon une procédure qui a été simplifiée.

Pour en savoir plus Décret n° 2023-835 du 29 août 2023 relatif aux usages et aux conditions d'utilisation des eaux de pluie et des eaux usées traitées.

Récupération et réutilisation des eaux de pluie

Le groupe **HENKEL**, dans le cadre de son programme d'optimisation des consommations d'eau, a mis en place un projet pilote de collecte des eaux de pluie dans le but d'économiser 1700 m³ d'eau par an sur son site d'Ankara en Turquie. Une extension du système de collecte des eaux de pluie a été mis en œuvre dans le cadre de la rénovation des toits en 2021.



Exemple de récupération des eaux de pluie

Les conduits du système de collecte et de filtration ont été ajoutés aux systèmes de drainage des toits. Il est également prévu que, dans l'avenir, la surface des toits des usines de production, environ 8000 mètres carrés, soit utilisée pour la collecte des eaux de pluie. A l'avenir, 8000 m³ d'eau de pluie (en fonction des conditions météorologiques) seront collectés chaque année pour être utilisés sur le site.

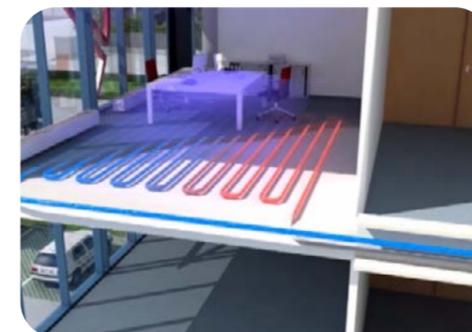


Traitement par osmose inverse pour éviter l'utilisation annuelle de 100 tonnes d'acide chlorhydrique/an 35 tonnes d'hydroxyde de sodium/an

Traitement par osmose inverse et utilisation en production

La gestion de l'eau sur le site de Mayence illustre les engagements de l'entreprise **WERNER & MERTZ** dans le cadre de sa stratégie de durabilité

L'eau extraite par géothermie d'un puits de 70 mètres de profondeur est traitée par osmose inverse, un processus physique au cours duquel l'eau contenant des sels dissous est forcée à travers une membrane semi-perméable. L'emploi d'un système d'osmose inverse et de filtres bactériens en aval permet de déminéraliser l'eau du puits.



L'eau est utilisée une première fois pour chauffer ou rafraîchir le bâtiment puis passe ensuite sur la zone de production, où elle est utilisée une deuxième fois, en production. Le taux de désinfection de l'eau étant très élevé, le recours aux conservateurs dans les produits est minimisé.

Récupération et réutilisation des eaux de concentrat

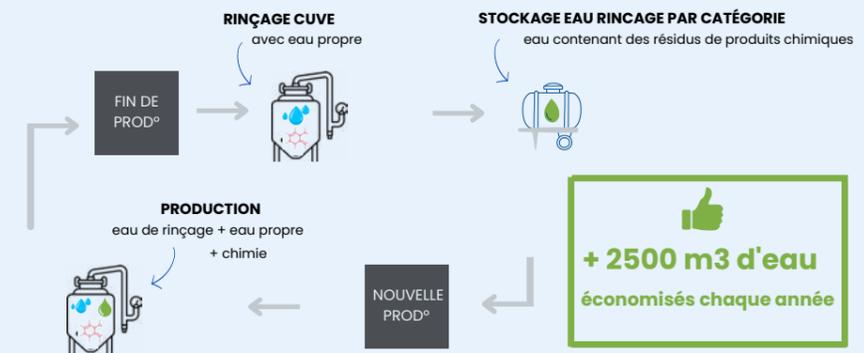
Le procédé d'osmose entraîne la génération d'un sous-produit « le concentrat ». La quantité produite dépend du rendement du procédé. Sur l'usine **HYDRACHIM**, située à Le Pertre en Bretagne, le rendement moyen de l'osmose était de 65% en 2023. Pour 100 m³ d'eau osmosée produite, 35 m³ de concentrat sont générés, une ressource qui peut être valorisée. Une cuve de récupération des eaux de concentrat de 25 m³ alimente le site en 1^{ères} eaux de lavage. Les eaux de concentrat étant chargées en minéraux, elles ont également l'avantage de bien nettoyer les traces de produits.

En mars 2023, une seconde cuve de 25 m³ a été mise en place afin d'augmenter la capacité de stockage de concentrat. En effet, les opérations de production d'eau osmosée et les phases de nettoyage étant décorrélées, il arrivait que de l'eau de ville soit ajoutée dans la cuve d'eau de concentrat pour subvenir aux besoins.

La récupération des eaux de concentrat représente une réutilisation d'environ 5700 m³. L'augmentation de la capacité de stockage des eaux de concentrat a permis d'économiser près de 900 m³ d'eau de ville.



Récupération des eaux de rinçage



Depuis plusieurs années, L'entreprise **EYREIN INDUSTRIE** installée à Eyrein en Corrèze a mis en place un système de récupération des eaux de rinçage pour optimiser sa consommation d'eau et diminuer le nombre de m³ d'eau rejeté : après production la cuve est rincée à l'eau propre (pour libérer la cuve pour le produit suivant), puis cette eau est stockée en container afin d'être réutilisée dans une autre production, ce qui permet d'utiliser moins d'eau propre lors de la production grâce à la réintégration de cette eau et de ne pas rejeter cette eau de rinçage et donc d'éviter de la traiter en

station d'épuration. Après étude et analyse des compositions produits, 25 types d'eau de rinçage ont été créées afin d'optimiser leur réintégration le plus facilement possible dans les 1500 formules existantes sans altérer la composition produit. Par ailleurs, EYREIN INDUSTRIE possède sa propre station d'épuration.

Résultats :
100%
 des eaux rejetées sont traitées.
2500 m³
 d'eau sont économisés chaque année

Réutilisation des eaux de lavage



Sur les sites de la société **STOCKMEIER FRANCE** de Saint Jacques de la Lande en Ille-et-Vilaine et de Formerie dans l'Oise, les cuves de fabrication sont utilisées pour la production de plusieurs formules de produits détergents, ayant des compositions assez proches. Ainsi, tous les produits acides contenant de l'acide nitrique sont fabriqués dans la même cuve de mélange.

La planification de production est organisée de façon à ne pas faire de rinçage de la cuve entre deux fabrications, si les constituants utilisés sont les mêmes, bien qu'en proportions différentes, ou si la fabrication N+1 contient les mêmes constituants que la fabrication N plus d'autres. Lorsqu'un rinçage de cuve est indispensable pour éviter la pollution de la prochaine fabrication, l'eau de rinçage après la fabrication du produit X est stockée dans un grand conteneur IBC et sera réutilisée pour la prochaine fabrication du produit X.

Les quantités d'eau propre économisées pour la fabrication de détergents sont estimées à 10% du volume d'eau de fabrication nécessaire.

La réutilisation des eaux de rinçage des cuves de fabrication nécessite la capacité de stockage de ces eaux entre leur production (lors du rinçage de cuve) et leur utilisation (dans la fabrication suivante). La conservation de ces eaux est facilitée si elles ont naturellement un pH extrême (du fait de la composition du produit rincé), inhibant la possibilité de développement de microorganismes au détriment des traces de matières organiques éventuellement présentes.

4.4 Recycler et réutiliser

Des systèmes de traitement performants permettent de recycler puis réutiliser partiellement les eaux industrielles. Certaines entreprises fonctionnent même en « zéro rejet liquide » : l'eau est maintenue en circuit fermé dans l'usine, où elle est progressivement débarrassée de tous ses polluants et atteint une qualité suffisante pour être totalement réutilisée dans les process industriels.

Installation de pré-traitement des eaux grises

Sur le site de Mayence de l'entreprise **WERNER & MERTZ**, en Allemagne, les processus physiques et chimiques des installations de prétraitement purifient les eaux usées de la production qui sont envoyées uniquement pour traitement final à la centrale de traitement de Mayence.



Les boues de filtration sont très faiblement exposées aux produits chimiques, ce qui les rend réutilisables. L'entreprise a opté pour une technologie permettant de livrer le résidu sous forme de gâteaux de filtration comprimés à une usine voisine qui les utilise pour produire des briques isolantes. Ce mode de réutilisation des matériaux s'inscrit dans l'optique d'une économie circulaire durable.

En mai 2015, les installations de prétraitement ont été dotées d'un instrument de mesure en ligne pour saisir la demande chimique en oxygène (DCO) et le carbone organique total (COT) dans le flux des eaux usées de la production. Il est à présent possible de répondre immédiatement à des niveaux élevés de contaminants et d'isoler l'eau contaminée.

La mesure photométrique de la concentration de DCO utilisée dans le passé, n'est plus utilisée ce qui se traduit par l'économie d'une centaine de cuvettes de test par mois.

Traitement des effluents et ré-utilisation dans les processus industriels



Les effluents chargés de l'usine de **KERSIA** de Dinard en Bretagne ont été envoyés pendant plusieurs années vers la station municipale de traitement. Cependant, les seuils sur certains composants étant trop élevés par rapport aux normes, une réflexion a été engagée pour les réduire, voire les supprimer.

L'approche choisie a été d'abord de traiter les rejets en eaux du site de Dinard (2002/2004), pour ensuite aller au-delà de l'aspect réglementaire (2018/2019) en redesignant l'installation pour ré-introduire ces eaux traitées dans les processus industriels et réduire globalement les consommations en eau du réseau de 25%.

Un processus de collecte, de stockage et de traitement des eaux usées de production ainsi que des eaux de ruissellement a été mis en place permettant la réintroduction de ces eaux dans le processus de fabrication.

La station d'épuration interne inaugurée en 2002 a continué à évoluer jusqu'en 2018/2019, date à laquelle son design le plus abouti a été achevé. A ce jour, elle est constituée de réservoirs de stockage d'eaux usées et d'eau de pluie qui permettent de collecter l'eau même en cas de fortes pluies, fréquentes en Bretagne, et d'assurer la continuité des opérations en cas de

sécheresse. Les eaux y sont d'abord neutralisées en termes de PH. Le processus de traitement comprend ensuite un réacteur biologique, puis une étape d'ultrafiltration et un double étage d'osmose inverse. A ce jour, l'eau produite par cette installation est de qualité eau osmosée et est ré-introduite dans les processus industriels, notamment les rinçages. Son intégration dans les formulations de produit est en cours de validation technique.

La réduction globale des consommations en eau issue du réseau est de 25% en 5 ans. En 2022 la part des eaux industrielles provenant du recyclage s'élève à 23,5% (8000 m³/34000 m³).



« L'eau est une ressource précieuse et également notre premier poste de consommation dans nos usines. Être capable de collecter et de traiter les eaux usées pour les ré-introduire dans nos processus industriels nous permet, à notre niveau, de faire en sorte de ne pas gaspiller cette ressource et d'agir pour notre planète »

Gauthier BAIVIER, Directeur Supply Chain & Opérations Industrielles



Réalisation d'une micro STEP

Sur son site de Noyelles-les-Seclin dans les Hauts-de-France (59), l'entreprise **BRUNEL** est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de savons, détergents et produits d'entretien.

Son activité génère différents effluents nécessitant un traitement avant rejet vers le réseau d'assainissement collectif. Aujourd'hui, les effluents sont externalisés, ce qui impacte le bilan carbone, le coût d'élimination des déchets et les prélèvements d'eau.

L'entreprise souhaite s'équiper d'une STEP (STation EPuration des eaux usées) afin de retraiter les effluents et pouvoir, au choix, les rejeter dans le réseau ou les réutiliser dans de futures productions.

BRUNEL a confié à Ovive la réalisation d'essais pilotes pour valider l'ensemble du process et les solutions techniques pour la réalisation d'une future installation répondant à deux aspects environnementaux :

- Conformité d'épuration de l'eau pour un rejet au réseau communal,
- Et conformité de la qualité de l'eau pour une réintroduction dans le process.

Les essais pilotes se sont déroulés sur le premier trimestre 2023. La filière de traitement biologique et d'osmose inverse permettra de traiter les effluents et de respecter les normes de rejets en vigueur. Le dispositif de recyclage d'eau de type osmose inverse indique un taux de conversion hydraulique à hauteur de 75%. Il faudra veiller à ce que le concentrat d'osmose inverse respecte les normes de rejet sur le paramètre DCO en limitant le taux de recyclage ou en passant sur un filtre à charbon actif ou autre. La mise en place est prévue pour 2025-2026.



« Il s'agit d'un beau projet alliant les techniques pointues de traitement d'eau et l'engagement BRUNEL dans une démarche de développement durable, en recyclant nos eaux usées. Le recyclage nous permettra d'éviter le prélèvement d'eau sur le réseau, de réduire notre impact environnemental et de garantir la préservation de nos ressources. »

Aurélie JANSON, Responsable HSSE

4.5 Recherche et innovation



Les entreprises du secteur de l'hygiène et de l'entretien innovent afin de proposer des produits et process de nettoyage qui allient efficacité et sobriété. Objectif : réduire les consommations d'eau, d'emballages, d'énergie.

Démarche « dry cleaning »

Chez **KERSIA**, la démarche de Dry Cleaning (sans rinçage) a débuté il y a plusieurs années, afin de faire face aux problématiques de contaminations récurrentes sur des sites de produits pulvérulents (process secs, poudre de lait, boulangeries/pâtisseries industrielles, ...). En effet, ces sites nécessitent des opérations de nettoyage et de désinfection efficaces, maîtrisées (pour éviter la remise en suspension de poussières ou microorganismes), avec le moins d'apport d'humidité possible.



A l'époque, fort de ses gammes Ultradiffusion et Désinfection sur base alcool, KERSIA était l'un des seuls à s'engager dans cette démarche.

10 ans plus tard, les enjeux climatiques, les besoins d'économies d'eau et d'énergie ont fait de ce sujet un axe majeur de recherche.

KERSIA a donc étendu les applications à tout type de process et d'ateliers (réception, fabrication et conditionnement) en assurant la sécurité des hommes et du matériel.

Cela permet de proposer aujourd'hui une méthodologie complète permettant d'analyser la situation existante, de visualiser les axes prioritaires, et ainsi prioriser les actions à mettre en place, tant sur les gammes de produits, qu'en accompagnement. Une gamme complète est disponible : Détergence-Désinfection, Lingettes, DSVA... tous sans rinçage !

Un exemple : En utilisant la gamme Sopurclean NR (Désinfectant acide homologué sans rinçage, utilisable en dilution à 2%), l'un des acteurs majeurs du domaine de la viande (transformation et plats cuisinés) a ainsi pu réduire ses opérations de nettoyage, avec, pour une équipe de 15 opérateurs, un gain effectif de 20 minutes de temps de travail quotidien (suppression du rinçage final), engendrant une économie d'eau d'environ 2.250 m³/an. En plus d'améliorer ses résultats bactériologiques, cette démarche a permis d'asseoir ce site dans une vraie démarche RSE avec une solution pérenne, puisque validée par les autorités.



Pré-rinçage inutile

Les capsules pour le lave-vaisselle Fairy PEPS Platinum+ de **P&G** permettent d'aider à préserver les ressources naturelles comme l'eau en rendant inutile le pré-rinçage de la vaisselle.

Des produits solides à diluer

Les produits d'entretien contiennent environ 80% d'eau nécessaire à la bonne mise en œuvre des matières premières. Ces produits sont lourds à transporter, ce qui aggrave leur impact carbone et nécessite de volumineux emballages en plastique dans un monde où le plastique est trop présent et trop peu recyclé.

Après 18 mois de R&D, **SPRING** a mis au point une gamme de produits d'entretien rechargeables : sprays nettoyants, liquide vaisselle, gel WC. Les formules, emballées dans des sachets en papier, sont des poudres à diluer avec l'eau robinet dans des flacons réutilisables. Le process est économe en eau au moment de la fabrication du produit. Pour conserver cet avantage au moment de son utilisation, les consignes d'utilisation doivent être scrupuleusement respectées pour éviter tout gaspillage.

Les emballages sont pris en charge par la filière papier, plus performante que le plastique. En ne transportant plus d'eau, SPRING ne produit



plus de plastique jetable. Par conception, les gammes de produits à diluer ont permis d'éviter de transporter près de 165 000 litres d'eau. La concentration des formules permet d'optimiser le remplissage des camions, l'absence de plastique jetable et les recharges en papier permettent de réduire l'impact carbone. Une réduction qui atteint 92% pour le liquide vaisselle et le gel WC, comparée au système logistique d'un produit conventionnel, et même 96% pour les sprays nettoyants (source : ACV simplifiée).



« C'est notre responsabilité de marque engagée d'imaginer des solutions innovantes pour agir réellement pour l'environnement et contre le dérèglement climatique ».

Laure FAVRE, Co-fondatrice

4.6

Communication - Sensibilisation

La sobriété est l'affaire de tous. Chaque geste compte. Pour responsabiliser et sensibiliser les collaborateurs et les consommateurs, les entreprises du secteur de l'hygiène et de l'entretien s'engagent et communiquent.

Sensibilisation des collaborateurs

Créée en Provence il y a 25 ans, la société **SANOGIA** fabrique et distribue à travers toute la France des solutions d'hygiène et de désinfection à destination des collectivités et des professionnels. Dans le cadre de sa certification ISO 14001, obtenue et maintenue depuis 2013, SANOGIA a fait le choix de s'orienter vers des produits écologiques, certifiés Ecocert, Cosmos ou Ecolabel. SANOGIA est également tournée vers la qualité de service et la satisfaction clients (certification ISO 9001) et engagée dans une démarche RSE.

Les opérateurs de production utilisent un outil de pilotage qui permet de n'utiliser que la dose nécessaire à la fabrication des produits et ainsi d'éviter le gaspillage. Cet outil permet aussi de s'assurer automatiquement que les matières premières incorporées sont de la bonne référence et du bon numéro de lot pour éviter les erreurs de fabrication qui engendreraient une destruction, L'eau étant

souvent l'ingrédient principal des produits, éviter une destruction du vrac évite un gaspillage d'eau.

Les collaborateurs sont sensibilisés aux économies d'eau pour les opérations de rinçage des cuves et des lignes de conditionnement : formation à leur arrivée dans l'entreprise, deux séances de rappel par an, communication et affichage des indicateurs de consommation.

La sobriété est l'affaire de tous. Chaque geste compte. Pour responsabiliser et sensibiliser les collaborateurs et les consommateurs, les entreprises du secteur de l'hygiène et de l'entretien s'engagent et communiquent.



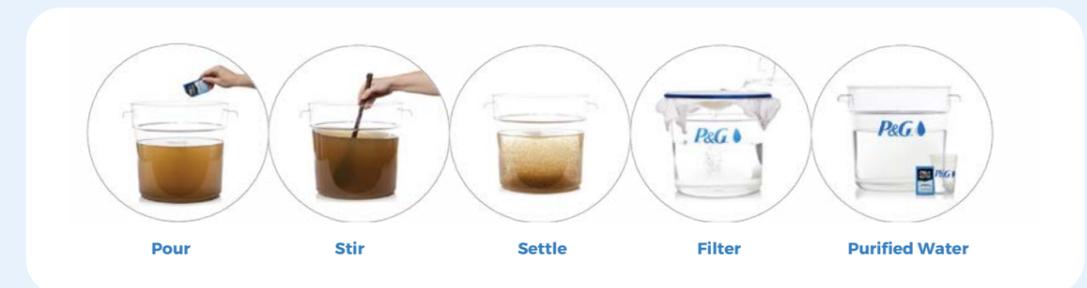
L'entreprise **BFC**, située à Rémalard en Perche sensibilise ses salariés aux économies d'eau en diffusant et en affichant des consignes d'éco-gestes.



Innovation et sensibilisation du consommateur

La coalition 50L Home est un partenariat public-privé qui vise à économiser l'usage domestique de l'eau en milieu urbain en associant entreprises, pouvoirs publics et société civile. L'initiative vise d'une part, à tester des pratiques et des équipements innovants à l'échelle du logement - dans la salle de bain notamment - d'autre part à sensibiliser les foyers à un usage

raisonnable de l'eau. L'ambition est d'atteindre une consommation moyenne journalière de 50 litres par personne. **P&G** fait partie de la coalition pour développer des innovations qui aident à réduire, réutiliser ou même éliminer la consommation d'eau sans compromis, réduire les émissions de carbone et promouvoir la sécurité de l'eau.



Programme de mécénat

Au travers de programmes de mécénat, P&G s'engage à répondre à certains défis liés à l'eau. Parmi ces engagements, le programme Children's Safe Drinking Water program, lancé en 2004, a pour ambition de fournir de l'eau potable aux enfants et aux familles dans le besoin à travers le monde grâce à la distribution de sachets de purification d'eau inventés par P&G qui peuvent nettoyer 10 litres d'eau en seulement 30 minutes.

En collaboration avec plus de 150 partenaires mondiaux, le groupe a fourni plus de 19 milliards de litres d'eau potable aux habitants de 90 pays.



SOBRIÉTÉ EAU

20 BONNES PRATIQUES POUR LE SECTEUR DE L'HYGIÈNE ET DE L'ENTRETIEN



En juin 2023, FHER relaie les appels à la sobriété hydrique du gouvernement et publie « 20 bonnes pratiques » mises en place dans les entreprises du secteur de l'hygiène et de l'entretien, démontrant la prise de conscience et l'engagement de ses adhérents.

Remerciements

Ce recueil est le résultat d'un travail collectif auquel ont activement participé les entreprises adhérentes de FHER citées dans l'ouvrage, les membres Groupe de travail Eau et l'équipe permanente de FHER avec le soutien de Bernadette Giroux, graphiste.

Chers adhérents, grâce à votre contribution, ce recueil – proposant un panel non exhaustif de bonnes pratiques en matière de sobriété eau – met en lumière des exemples concrets qui pourraient vous éclairer dans vos propres démarches de progrès. Soyez chaleureusement remerciés pour votre participation et votre engagement.

Restons toujours en mouvement pour rendre le secteur chaque jour plus responsable

Le présent document, établi en conformité avec les règles du droit de la concurrence notamment, demeure la propriété de FHER. Il est transmis à titre purement informatif et n'a pas valeur d'avis ou de recommandation technique et/ou juridique. Bien que tous les efforts aient été consentis pour s'assurer que les informations contenues dans ce document sont correctes et à jour, FHER décline toute responsabilité pour toute erreur ou omission, notamment s'agissant des exemples fournis par les entreprises qui restent seules responsables des pratiques qu'elles ont souhaité mettre en avant. FHER ne garantit ni la pérennité ni l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.



ACTION PIN La société D.R.T. (Dérivés Résiniques et Terpéniques), entreprise indépendante créée en 1932 et installée sur la Côte Landaise, est le spécialiste des produits issus de la résine du pin. Gisement naturel d'une extrême richesse, les produits de DRT sont vendus à des industriels et rentrent dans la composition de multiples fabrications : caoutchouc, adhésifs, parfumerie, chewing-gum, encres... En s'appuyant sur les propriétés de ses matières premières (désinfectantes, nettoyantes et odorisantes notamment), DRT a développé dans les années 1950, des produits finis désinfectants et insecticides à destination du grand public. Puis c'est en 1964 que la formulation du premier produit d'hygiène européen à base d'essence de pin voit le jour. Les succès commerciaux successifs font qu'en 1995 la société Action Pin est née.



BFC SAS La société BFC formule, fabrique et conditionne les produits (aérosols, liquides, poudres) les plus innovants issues pour les grandes marques destinées aux GSA/GSB, réseaux spécialisés et export. Le parti pris : Innover pour les marques en développant de nouvelles formules.

La technique : Exploiter les tendances du marché pour proposer les produits les plus performants.

Le résultat : Une prestation complète où la formulation et la fabrication dessinent des produits innovants et techniques.



BRUNEL Depuis 1946, Brunel est une société française dynamique qui conçoit, produit et commercialise des produits de qualité pour l'entretien de l'habitat dans les circuits spécialisés. Brunel agit pour satisfaire les consommateurs en leur apportant des solutions pour embellir, assainir, protéger et rénover leur habitat. L'entreprise innove chaque jour pour relever le défi de rendre leurs produits plus performants et plus respectueux de l'Homme et de la nature.



COLGATE-PALMOLIVE est une entreprise en croissance, innovante et bienveillante, qui ré-imaginaire un avenir plus sain pour toutes les personnes, leurs animaux de compagnie et notre planète. Centrée sur les soins bucco-dentaires, l'hygiène personnelle, l'entretien de la maison et la nutrition des animaux de compagnie, la société vend ses produits dans plus de deux cents pays et territoires sous des marques telles que Colgate®, Palmolive®, elmex®, meridol®, Sanex®, Ajax® et Soupline® ainsi que Hill's Science Diet® et Hill's Prescription Diet®.



EYREIN INDUSTRIE est une société familiale fondée en 1986 par Robert Magne et ses fils Yves et Eric à Eyrein en Corrèze. L'activité principale est la conception et la fabrication de produits de nettoyage et de désinfection destinés aux professionnels. Particulièrement présents dans le domaine de la propreté industrielle où nous nous positionnons aujourd'hui comme un interlocuteur incontournable du secteur, nous sommes également très présents en collectivités, santé, hôtellerie-restauration, blanchisserie, industrie et transport.



HENKEL est un leader mondial des marques et des technologies présent dans trois domaines d'activités : les lessives et l'entretien de la maison (Le Chat, Xtra, Mir...), les cosmétiques (Schwarzkopf, Diadermine, N.A.E...) et les colles et adhésifs (Loctite, Pattex...). Créée en 1876, Henkel détient des positions mondiales fortes, auprès des industriels comme des consommateurs. Présent dans plus de 80 % des foyers français, Henkel a renforcé en 2021 sa présence dans l'hexagone avec l'intégration des marques Maison Verte et You.



HYDRACHIM Créée en 1995, la société HYDRACHIM est spécialisée dans la formulation, la fabrication et la commercialisation de produits pour l'hygiène et le traitement de l'eau, adaptée à chaque marché. Les produits HYDRACHIM visent un large panel de professionnels sur 3 marchés principaux : l'industrie, l'élevage et la collectivité. HYDRACHIM compte deux sites de production, modernes et performants et permettant une capacité de production de 50 000 tonnes/an.



KERSIA est un leader mondial de la sécurité des aliments, fournissant des solutions à valeur ajoutée qui empêchent la contamination animale et humaine à toutes les étapes de la chaîne alimentaire. Le groupe propose également des solutions de niche différenciées au secteur de la santé. Kersia est présent dans plus de 120 pays.



MC BRIDE, fondé en 1927, est le premier fabricant européen de produits de nettoyage pour les particuliers et les professionnels du secteur de l'entretien et de l'hygiène. L'entreprise compte 3 400 collaborateurs répartis sur 18 sites dans 12 pays. Elle écoule chaque année plus d'un milliard de produits. Elle assure la conception, la fabrication et la distribution de produits pour des marques de distributeurs et des grandes enseignes.



PROCTER & GAMBLE (P&G), présent dans près de 70 pays, améliore la vie des consommateurs à travers le monde grâce à un portefeuille de marques de qualité qui ont su gagner la confiance des consommateurs. Parmi ces marques, leaders dans leur domaine, figurent notamment des marques emblématiques de soin du linge et d'entretien de la maison commercialisées en France comme Ariel®, Febreze®, Lenor®, Fairy® ou encore Mr Propre®.



SANOGIA Créée en Provence il y a 25 ans, la société fabrique et distribue à travers toute la France des solutions d'hygiène et de désinfection à destination des collectivités et des professionnels. Dans le cadre de sa certification ISO 14001, obtenue et maintenue depuis 2013, Sanogia a fait le choix de s'orienter vers des produits écologiques, certifiés Ecocert, Cosmos ou Ecolabel. Sanogia est également tournée vers la qualité de service et la satisfaction clients (certification ISO 9001) et engagée dans une forte démarche RSE (Labels « proprement engagés » et « Engagé RSE »).



SPRING Créée en 2020, Spring a démarré avec trois références sans allergènes, sans cancérogènes ni perturbateurs endocriniens et proposées dans des boîtes en carton. Aujourd'hui, l'entreprise propose plus de 20 produits qui répondent à ses engagements : ils sont sains, clean pour l'environnement et aussi efficaces que les produits conventionnels. Ils ont tous été développés, améliorés et validés par nos clients-testeurs.



STOCKMEIER FRANCE Spécialiste de la distribution de matières premières essentielles à de nombreux secteurs industriels, Stockmeier est également formulateur de produits d'hygiène et de désinfection pour les entreprises agro-alimentaires. Sa forte croissance est le fruit de l'engagement de ses équipes commerciales et techniques présentes sur chacun de ses sites. Proches de ses clients, l'entreprise travaille chaque jour à répondre à leurs attentes tant en matière de qualité produit, que de fiabilité de service et de sécurité des prestations. L'entreprise sera bientôt centenaire ! Il n'y a pas de meilleure reconnaissance de la part des clients que cette confiance renouvelée dans le professionnalisme et le dynamisme des femmes et hommes qui font Stockmeier France.



WERNER & MERTZ Le groupe Werner & Mertz, est un fabricant européen de produits et solutions de nettoyage, qui a une vision éco-pionnière et ambitieuse dans le domaine de l'hygiène. Experte depuis 150 ans, l'entreprise est résolument tournée vers les challenges de demain, proposant les concepts les plus innovants conciliant environnement et performance.



Crédits photos

FHER et l'ensemble des adhérents ayant contribué à ce recueil.
AdobeStock (Flash Vector, Flowicon, Keenan, Mogana, VectorMine,
Ververidis, YY apartment)

Conception/réalisation

Bernadette Canard Giroux

fher.org





**FÉDÉRATION
HYGIÈNE &
ENTRETIEN
RESPONSABLE**